

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Enfants du 26 novembre 2008

Présents : Maurice Berchu, maire, Alain Maulard, adjoint aux affaires scolaires, Jocelyne Aubert, conseillère municipale, Françoise Michaud, conseillère municipale, Léa Chardon, Cassandra Charrier, Kilian Charrier, Ernest Chataigner, Albin Costet, Lucas Degot, Dylan Demilly-Faurie, Benjamin Desglene, Quentin Duchamp, Cynthia Faurite, Laurie Forel, Matthias Hamon, Elodie Joubert, Amélie Michelas, Enzo Pascal, Marie Pinet, Marine Pleinet, Quentin Sitzia, Charline Villien, stagiaire en mairie.

Secrétaire de séance : Alain Maulard

Ordre du jour

1. Accueil

- rôle du CME, responsabilité des conseillers

2. Tour de table

- Présentation de chacun et de ses envies de faire partie du CME

3. Présentation du fonctionnement

- Organisation des réunions (ordre du jour, déroulement, animation, compte-rendu...)
- Explicatif du processus de mise en œuvre d'un projet
- Définition des limites de réalisation (équilibre entre intérêt du projet et coût de sa réalisation)

4. Idées & projets

- Liste des idées
- Classement par thèmes
- Classement par ordre de priorité

5. Questions diverses

- Vœux du maire vendredi 9 janvier 2009
- Photo et communiqué de presse

1. Accueil

Le maire, Maurice Berchu, souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal d'enfants (CME). Il les félicite pour leur élection, les remercie pour leur engagement au service de la commune et pour la bonne représentation du CME à la cérémonie du 11 novembre.

Il rappelle que l'élection est la base d'un fonctionnement démocratique et qu'être élu est un honneur, mais aussi une responsabilité.

La démarche et les procédés du CME seront les mêmes que pour conseil municipal adulte.

Le maire sera particulièrement attentif aux travaux du CME, même si il ne pourra pas toujours être présent aux réunions. Dans ce cas, il sera représenté par Alain Maulard, adjoint au maire, Jocelyne Aubert ou Françoise Michaud, conseillères municipales.

Françoise Michaud explique ensuite que le CME a pour rôle :

- d'être à l'écoute des enfants de leur école et de la commune et de retransmettre leur idées et demandes lors des réunions du CME,
- d'élaborer des projets et les mener à bien en lien avec le conseil municipal adulte.

Le fait d'être élu pour représenter ses camarades implique un engagement minimum d'une année scolaire et l'importance d'être présent à chaque réunion, tout empêchement devant être préalablement signalé à la mairie.

Le travail de réflexion des élus du CME est un travail collectif, en lien avec les autres enfants élus et avec le conseil municipal adulte.

2. Présentation

Lors d'un tour de table, chacun se présente et explique pourquoi il / elle a eu envie de faire partie du CME. Il en ressort une envie d'être actif pour la commune et dans son environnement, ainsi qu'un intérêt et une curiosité sur le fonctionnement d'un conseil municipal.

3. Présentation du fonctionnement

Alain Maulard explique que les réunions sont organisées de la façon suivante :

- une convocation avec l'ordre du jour est transmise aux élus du CME, par l'intermédiaire de leurs enseignants. Une information sera également envoyée aux parents.
- Les réunions sont animées par le maire ou un de ses représentants du conseil municipal. Cet animateur a pour tâche de veiller au respect de l'ordre du jour et de gérer la prise de parole.
- Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu qui doit être approuvé par le CME lors de sa réunion suivante. Ce compte-rendu sert à informer les personnes qui n'étaient pas à la réunion (enfants des écoles, élus du conseil municipal adulte, habitants de Roiffieux...). Il est également archivé et peut être utilisé pour se rappeler des discussions et décisions prises par le CME.

Le CME a pour objectifs d'étudier les demandes et propositions des enfants de Roiffieux et de mettre en place les projets qui apparaissent les plus pertinents. Pour cela, il va devoir prendre en compte des critères tels que l'intérêt du projet pour la collectivité et le coût de réalisation.

Les projets nécessitant des dépenses financières devront être validés par le conseil municipal adulte.

Dans le cas de projets nécessitant des travaux importants, les élus du CME pourront avoir à faire un suivi du chantier afin de s'assurer que ces travaux sont conformes à l'idée du CME.

4. Idées & projets

Les conseillers enfants expriment les idées qu'ils ont pour améliorer la vie communale :

- mettre en place des parcs à vélo dans le village
- Créer une aire de jeux pour les grands enfants (8 à 12 ans)
- Créer une aire d'évolution pour skateboard et BMX
- Identification avec historique des vieux arbres, création d'un sentier pédagogique
- Création d'un jardin potager pour fournir la cantine en légumes
- Mise en place d'une poubelle à bouchons plastiques pour récupération par une association
- Création d'un terrain de golf
- Repeindre ou décorer les containers de tri des déchets
- Mettre une poubelle devant la cantine
- Mettre des sacs à disposition des propriétaires de chiens pour les déjections
- Aménager les trottoirs afin de permettre le passage de fauteuils roulants
- Mise en place d'un bac à compost public
- Améliorer l'éclairage au niveau de l'abri bus de Fély
- Augmenter le nombre d'arrêt de car dans le village
- Organiser une compétition sportive type mini-JO

5. Questions diverses

Les vœux du maire auront lieu vendredi 9 janvier 2009. Cette année, cet événement est ouvert à tous les réfoaliens. Les membres du CME et leurs parents y seront les bienvenus.

La mise en place du CME fera l'objet d'un article dans le bulletin municipal avec une photo.

Comme pour le conseil municipal adulte un communiqué de presse sur cette première réunion avec une photo seront envoyés au Réveil et au Dauphiné Libéré.

Etant donné le temps passé pour la présentation du fonctionnement du CME lors de cette première réunion, il est proposé d'organiser la prochaine avant la fin de l'année, afin d'avancer rapidement sur les projets du CME. La prochaine réunion aura donc lieu le mercredi 17 décembre 2008 de 10h à 11h30 en mairie.